

BUREAU SYNDICAL

RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2014

Date de la convocation : 10 novembre 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Bernard LAURET (3^{ème} Vice Président),
Monsieur Anacléto ALFONSO (Secrétaire)

**DÉLIBÉRATION N°20141117_003
PARTICIPATION À L'ÉTUDE COMMUNE SUR UN RÉFÉRENTIEL PARTAGÉ
D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE ET D'EXPLOITATION DES
RÉSEAUX FTTH – AVICCA**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20141117_003
PARTICIPATION À L'ÉTUDE COMMUNE SUR UN RÉFÉRENTIEL PARTAGÉ
D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE ET D'EXPLOITATION DES
RÉSEAUX FTTH – AVICCA

Gironde Numérique possède un Système d'Information Géographique (SIG) basé sur un Modèle Conceptuel de Données (MCD) appelé [Gr@ce](#). Ce MCD est un standard national et est déjà utilisé par plusieurs collectivités en France. Le SIG est essentiel pour le fonctionnement actuel du syndicat mixte et l'étude des futurs déploiements pour l'aménagement numérique du territoire. Ce MCD permet de décrire les réseaux FttO (Fiber to the Office), c'est-à-dire le réseau actuel de Gironde Numérique. Les données, en production actuellement, ont nécessité un investissement important estimé à 300 000€. Cette description des infrastructures de Gironde Numérique permet au syndicat d'assurer sa mission de contrôle du partenaire privé sur les infrastructures construites et l'exploitation du réseau tout au long du contrat de partenariat.

Il est maintenant nécessaire de faire évoluer ce MCD afin qu'il permette de décrire les futurs réseaux de fibre optique à l'abonné (Fiber to the Home : FttH) qui seront déployés dans le futur. L'Association des Villes et Collectivités Pour les Communications Electroniques et l'Audiovisuel (AVICCA) porte le projet d'évolution du MCD [Gr@ce](#). Ce travail sera effectué avec le concours technique et financier de plusieurs collectivités, dont Gironde Numérique. La Mission Très Haut Débit sera également amenée à participer et à promouvoir cette étude afin que ce MCD devienne le nouveau standard national.

Gironde Numérique, au vu de l'importance de ses données en production, souhaite veiller à la pérennisation du standard [Gr@ce](#) actuel. En effet, lors de la mise en service du nouveau MCD, il est impératif que le minimum de modifications sur les données Gironde Numérique en production soient nécessaires afin de préserver les investissements déjà réalisés.

Vu l'adhésion du Syndicat Mixte à l'AVICCA depuis 2008,

Considérant l'expertise de l'AVICCA sur la question de l'aménagement numérique du territoire au niveau national,

Considérant que l'AVICCA, avec le support de la Mission Très Haut Débit, souhaite porter le projet d'évolution du Modèle Conceptuel de Données (MCD) [Gr@ce](#).

Considérant la participation du Syndicat Mixte au Groupe de Travail sur l'évolution du modèle [Gr@ce](#) organisé par l'AVICCA,

Considérant que le Syndicat Mixte possède un Système d'Information Géographique (SIG) basé sur un Modèle Conceptuel de Données (MCD) appelé [Gr@ce](#).

Vu la nécessité de faire évoluer ce MCD afin qu'il permette de décrire les futurs réseaux FttH (Fiber to the Home).

Considérant l'intérêt du Syndicat Mixte à participer à cette étude afin de garantir la pérennité des investissements réalisés dans le cadre du contrat de partenariat sur les données actuelles du syndicat mixte.

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20141117_003
PARTICIPATION À L'ÉTUDE COMMUNE SUR UN RÉFÉRENTIEL PARTAGÉ
D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE ET D'EXPLOITATION DES
RÉSEAUX FTTH – AVICCA

Considérant que la participation financière de chaque collectivité est calculée en fonction du nombre de prises FttH à déployer par celle-ci sur son territoire. La participation de Gironde Numérique serait de 7 971 € HT.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De m'autoriser à conclure la convention SIG 2014 avec l'AVICCA pour la réalisation de l'étude sur un référentiel partagé d'aménagement numérique du territoire et d'exploitation des réseaux FttH
- De m'autoriser à engager la participation du Syndicat Mixte pour un montant de 7 971 € HT

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)